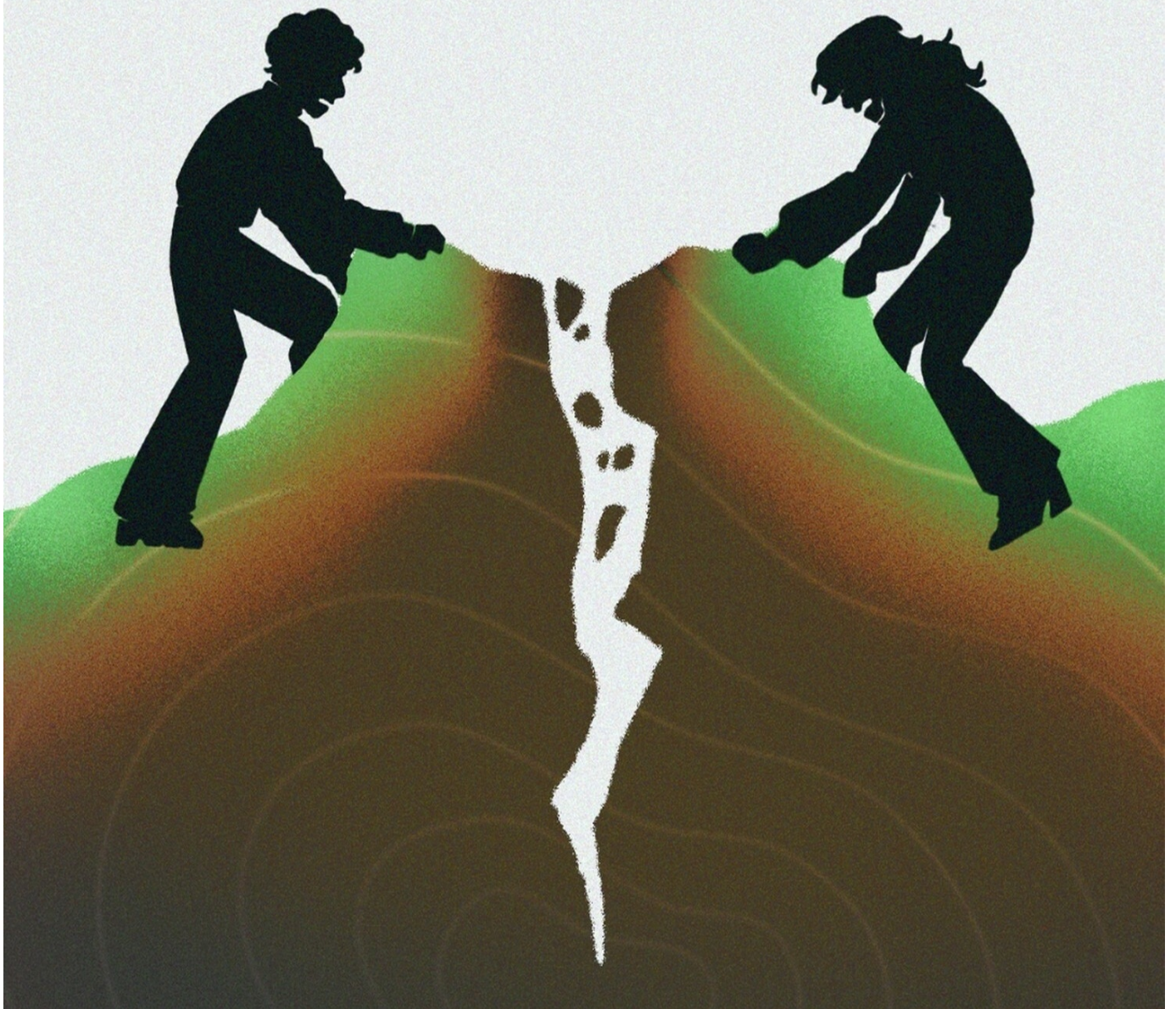


Sous la direction d'Anne Tézenas du Montcel

DES TERRES MINÉES

ONZE ENQUÊTES SUR LES SOLS EN FRANCE



Sous la direction d'Anne Tézenas du Montcel

Des terres minées

Onze enquêtes sur les sols en France

© Sous la direction d'Anne Tézenas du Montcel, 2026

ISBN numérique : 979-10-439-0556-8

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Préface

Déterminé.es

Par Anne Tézenas du Montcel

Et si on sacralisait enfin la terre ? *Pachamama, Mother Earth...* En Amérique latine, la Terre nourricière est une divinité, présente jusque dans les discussions des COPs, ces réunions internationales où les humains cherchent face au dérèglement climatique et environnemental à se construire un futur durable. Un repère essentiel, loin du rapport utilitaire que nous entretenons avec elle en France et dans les pays occidentaux. Comme si, chez nous, la terre n'était qu'un support de nos exploits, l'espace où nous marchons, le faire-valoir des paysages que nous dessinons, le terreau dans lequel nous puisons ou cultivons. La terre en elle-même nous intéresse peu, peut-être parce que c'est aussi elle qui, à la fin, nous enterrera toutes et tous et qu'au fond nous ne sommes pas si pressé.es que ça de la retrouver.

Dans l'Antiquité, *Terra Mater* était pourtant la déesse mère des Romains. Dans le panthéon grec, *Demeter* est, quant à elle, la divinité de l'agriculture, de la moisson et de la fertilité mais aussi la mère de Perséphone, la déesse des enfers. La Terre et les enfers sont mère et fille dans la mythologie et peut-être aussi dans la vraie vie. Si les sols vont mal, c'est tout ce qui s'y ancre qui se fragilise et perd ses défenses immunitaires. Et cela fait du monde, compte tenu de la loi de la gravité.

Le propre de l'enquête environnementale, enseignement donné à l'IPJ Dauphine-PSL dans lequel s'inscrit ce livre sur les terres – le troisième après ceux sur la forêt et l'eau –, c'est de naviguer entre des échelles de temps et d'espace très éloignées, parfois irréconciliables. Il s'agit là d'analyser les effets du « schisme de réalité » entre ce qui est dit et ce qui est. Élaboré à propos de la situation politique des années 1930 en Allemagne, le concept a été transposé à la gouvernance climatique par l'historienne des sciences Amy Dahan, pour nommer l'écart entre une activité institutionnelle en apparence vigoureuse – les COPs – et la réalité physique du dérèglement climatique sur le terrain. Un schisme tel, explique-t-elle, que la violence ne peut que monter. On retrouve le même écart sur les terres.

Car ce qui frappe à la lecture des onze enquêtes qui constituent ce livre, c'est précisément la montée silencieuse d'une forme de violence dans les relations

comme dans les situations et d'une difficulté de plus en plus grande à dialoguer. Sur chaque sujet, les journalistes ont enquêté sur le terrain par petites touches, navigué entre passé, présent et futur pour faire apparaître un décor, une mosaïque, un puzzle puis une problématique à partir de laquelle lecteurs et lectrices pourront mieux comprendre des situations qui font rarement l'actualité mais qui touchent profondément les territoires.

Aux deux bouts de la chaîne, ils ont rencontré des humains qui décident et des humains qui vivent là. Qui a raison ? Qui a tort ? Peu importe. Ce qui est intéressant, c'est de montrer ces écarts entre ce que vivent les habitant.es et le lieu de la prise de décision, cet écart si souvent à l'origine de malentendus, tensions et crises. Un écart qui très naturellement va nourrir le populisme.

Écart d'intérêt aussi. Qui a par exemple entendu parler de l'entrée de la France en décembre 2024 comme signataire de la Convention internationale de la lutte contre la désertification ? Les journaux étaient alors concentrés sur la motion de censure qui a renversé l'éphémère gouvernement de Michel Barnier. C'est pourtant un signal important pour deux départements du pays, les Pyrénées-Orientales et la Corse, touchés par le phénomène. Cela ne signifie pas qu'ils vont se transformer en déserts sahéliens mais qu'un grand changement y est amorcé. À cet égard, le récit de Lola Mathis, bergère dans les Pyrénées-Orientales, sur ses marches interminables avec ses brebis dans la montagne pour trouver de quoi les nourrir en dit plus long que tous les discours. Là-bas, ou plutôt chez elle, les tensions se multiplient autour de l'eau, autour du partage de la ressource, autour de la façon de réagir aussi.

Dans ces histoires, il n'y a pas toujours de camp du bien ni de camp du mal, mais des gens qui se font face. Ainsi le futur centre de stockage de CO₂ porté par la start-up C-Questa à Grandpuits-Bailly-Carrois en Seine-et-Marne fait l'objet d'un rejet massif de la part des communes environnantes et de ses habitant.es. Pourtant Fernanda Veloso, la directrice technique du projet, qui a quitté Total et s'est mise en congé du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) pour porter cette aventure, le fait, elle aussi, par conviction environnementale. C'est aussi au nom de l'environnement que les Damien, deux retraités de Grandpuits investis dans leur association, feront tout pour l'en empêcher.

En Côte-d'Or, autour de Sécalia, le plus grand méthaniseur de France, 150 agriculteurs cultivent désormais du seigle sur 5 000 hectares de terres pour produire du biogaz. Côté face, les céréaliers y voient une chance de stabiliser une partie de leurs revenus. Côté pile, des habitants de Cérilly, le petit village qui

le jouxte, rêvent de l'arrêter en raison des nuisances que le méthaniseur génère et des menaces pour la fertilité des sols que les chercheurs voient à terme dans l'utilisation des cultures à vocation énergétique.

Sur l'Île-Saint-Denis, à qui faut-il s'en prendre ? Un siècle après la folle épopée du radium dans l'usine de la Société des Traitements Chimiques de l'Île-Saint-Denis que visitait régulièrement Marie Curie, les compteurs Geiger s'affolent à nouveau, là où doit naître un éco-quartier, mettant tout le monde en suspens. Mais qui doit payer pour dépolluer ? Et quels sont les risques pour les habitants ? Quant au village de Sermaise, dans l'Essonne, il se divise sur le sort de 2 300 fûts toxiques nés d'une ancienne activité de traitement de solvants, dont le coût de la dépollution ne cesse d'augmenter. Mais comment vivre juste à côté sans avoir peur ?

La terre est mémoire. Elle révèle parfois des décennies plus tard la légèreté avec laquelle industries et exploitants s'en sont servis sans précaution. Si les pollutions industrielles avaient été considérées d'entrée de jeu, en application du principe de précaution, si la terre avait eu une existence, l'État ou les entreprises n'auraient pas à dépenser aujourd'hui des sommes folles pour dépolluer des sites comme Sermaise ou l'Île-Saint-Denis. En décembre 2025, on dénombre en France 11 607 sites et sols encore pollués selon la Statistique publique de l'énergie, des transports, du logement et de l'environnement (SDES), en constante augmentation.

Dans les Vosges, les sols forestiers portent encore les traces des pluies acides des années 1980 qui se sont abattues sur le nord-est du pays mais aussi l'Allemagne. Jusqu'à présent, l'État français a misé sur de nouvelles essences plus résistantes au réchauffement climatique plutôt que sur la santé des sols qui permet aussi d'augmenter la résilience des forêts, comme l'Allemagne l'a montré. Début 2026, l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) a soumis au ministère de l'Agriculture un projet d'évaluation sur trois ans du potentiel de l'amendement.

Dans la vallée de la Chimie, à Pierre-Bénite, le passé se paie cher. Les habitants qui ont toujours cohabité avec les entreprises se sentent trahis, comme Thierry Mounib, président de l'Association Bien Vivre à Pierre-Bénite, et sont déterminés à faire condamner les industriels à l'origine de la contamination par les PFAS, les polluants éternels, dont l'ampleur des dégâts a été révélée par un consortium d'enquête journalistique en 2023, le *Forever Pollution Project*.

Mais il n'y a pas que le passé qui abîme. Il y a aussi nos comportements présents. Attention sols ! Les dizaines, centaines, milliers d'amateurs de *trails* et *ultratrails*, qui passent et repassent au même endroit par goût de l'exploit, mus par un engouement démultiplié par les réseaux sociaux, tassent le sol qui s'érode. Qui dit érosion dit fragilité de tout un territoire, d'une colline, d'une montagne face aux tempêtes et aux sécheresses. Sur place, les communes sont tiraillées entre les gains économiques de cette nouvelle mode et le manque de moyens juridiques pour réagir. Les habitants en profitent peu. Là aussi, difficile de concilier et de réconcilier.

L'urgence est pourtant de réussir à faire enfin front commun pour gérer les terres. Reprendre le fil du dialogue interrompu dans beaucoup d'endroits. Patiemment. Entre élus, entre habitants et élus, entre habitants adversaires, entre agriculteurs et écologistes, avec la préfecture, avec l'Ademe. Il est essentiel de ne pas laisser aux seuls individus le poids de cette responsabilité, et ce d'autant que se télescopent en même temps de multiples exigences : biodiversité, environnement, adaptation aux extrêmes climatiques et survie économique. C'est vrai en particulier pour la désertification. Écrit par un collectif de chercheurs, le livre *Désertification et changement climatique, un même combat ?* (éditions Quae, 2024) insiste sur la nécessité d'approches intégrées, combinant climat, biodiversité et gestion des terres. Restaurer un sol peut prendre plus de vingt ans.

Construire ensemble. Croiser les expériences plutôt que de les opposer. Partager la connaissance et l'innovation. Car la technologie aussi est là. L'agriculture de précision permet de connaître les sols et leurs nutriments avec un degré de précision inédit grâce à la modulation intra-parcellaire et aux satellites notamment, et de les traiter de façon ciblée. Encore interdits pour l'épandage, les drones seront bientôt expérimentés. Mais ceux qui utilisent ces technologies sont essentiellement et du fait de leur coût élevé des exploitations au service de l'agriculture intensive. Or, ces outils devraient être accessibles à tous, y compris dans le bio.

Associer les habitants, cela veut dire aussi considérer la vitalité d'un réseau associatif sur le plan local comme une chance, pas comme un risque. À cet égard, entre Pierre-Bénite où 200 riverains réclament trente-six millions d'euros de réparations et Villers-Saint-Paul dans l'Oise, deux sites fortement touchés par les polluants éternels, le contraste social et citoyen est saisissant. Mobilisation pour les uns, silence radio pour les autres.

L'environnement est un terrain propice à l'exercice local de la citoyenneté. À

cet égard la décision début mars 2026 du gouvernement Lecornu d'empêcher les communes de traiter localement le manque d'eau interroge. En Charente-Maritime, où justement l'eau des zones humides comme les 110 000 hectares qu'elles recouvrent sont l'objet de nombreuses convoitises et de drainages illégaux, les solutions viables ne peuvent émerger que si elles sont acceptées par toutes les parties prenantes. Et seules les initiatives qui les rassemblent comme le Parlement du marais de Brouage arrivent à dépasser les clivages actuels. Encore faut-il qu'elles soient soutenues par les pouvoirs publics.

Respecter la terre passe aussi par le fait de respecter les humains qui la travaillent : les salariés agricoles à temps plein. Indispensables et pourtant peu défendus par les syndicats. Leurs conditions de travail sont telles que depuis 2024, leur métier est entré dans la liste des « *métiers en tension* ». Réunis au salon de l'Agriculture en février 2026, les syndicats agricoles ont signé une déclaration commune pour mieux les défendre. Ils ont raison. Car le secteur du bâtiment lorgne sur cette main d'œuvre de qualité et lui propose des conditions de travail meilleures.

Au lieu de simplifier, maître-mot des politiques actuelles pour retrouver une dynamique d'innovation, mieux vaut *in fine* assumer la complexité et la regarder en face. Car ce sont les interdépendances qui fondent l'écologie, science des relations. Toutes les enquêtes le montrent, chaque situation locale révèle un nouveau paysage. Tout comme la connaissance des sols forestiers n'existe que grâce à des réseaux d'humains qui arpentent la forêt de placette en placette. Moins spectaculaire que des annonces à l'emporte-pièce, et pourtant plus efficace dans la durée. Pour « atterrir », pour reprendre le mot du philosophe Bruno Latour, mieux vaut naviguer aux instruments que de se confier à un ordinateur de bord.

Mais qui au fond se préoccupe encore de la durée ? Voire des causalités – cette situation est due à toute une série de causes – à l'heure où l'intelligence artificielle nous emmène vers une décision reposant sur des corrélations statistiques. À l'heure où le mot « simplification » se veut garant du dynamisme, attention à ne pas faire du simplisme, qui génère l'incompréhension et l'hostilité.

À cet égard, cela fait penser à la façon dont les petites îles qui sont confrontées aux événements climatiques extrêmes, sont l'avant-garde, le laboratoire de ce qui nous attend. Du Japon à Sainte-Lucie, les îles sont rassemblées dans une coalition de partage d'expériences pour unir leurs forces justement, dans la coalition pour la résilience contre les désastres climatiques (CDRI). Réunies en

juin dernier à Nice, en marge de la COP Océan, elles avaient raconté à coup d'exemples combien leur résilience reposait sur l'implication des populations locales et les savoir-faire locaux y compris en termes de reconstruction de bâtiments après le passage d'un ouragan.

À méditer à l'heure où l'Intelligence artificielle et ses productions hors sol et hors humain arrivent à point nommé pour justifier la décision prise de loin par des simplificateurs en chef.

Nos terrains d'enquête

**Tordères (66)**

Marennes-Hiers-Brouage (17)



Saint-Crépin-Ibouvillers (60)



Villers-Saint-Paul (60)
Pierre-Bénite (69)



Lautenbach-Zell (68)



Sermaise (91)



Fontainebleau (77)
Chamonix (74)

**Cérilly (21)**

Rueil-la-Gadelière (28)



L'Île-Saint-Denis (93)



Grandpuits-Bailly-Carrois (77)